## Fiche de restitution : Atelier Formation professionnelle



Président : M.Olivier CHEVILLARD, délégué académique à la

Professionnelle initiale et continue, rectorat de

Martinique

Secrétaires : M. Franck GUY, DM Guadeloupe

M. Arnaud PERIARD, DM Martinique

Rapporteur: M. Arnaud PERIARD, DM Martinique

Le diagnostic interne de la thématique permet de faire ressortir les atouts et faiblesses, c'est-àdire ce qui caractérise la thématique abordée

dire ce qui caractérise la thématique abordée		
ATOUTS	FAIBLESSES	
<ul> <li>Marché existant et solvable.</li> <li>Possibilité d'étendre ce marché au bassin caraïbe au-delà des seuls territoires français.</li> <li>Des structures de formation existantes pour les navigants et les non navigants.</li> </ul>	<ul> <li>Absence de calendrier de formation. Pas de lisibilité en amont alors que les besoins sont prévisibles (revalidations notamment).</li> <li>Difficulté d'accès aux financements (OPCA, FSE).</li> <li>Besoins de formation peu identifiés audelà des seuls métiers de navigants.</li> <li>Manque de coordination de l'offre de formation.</li> <li>Difficulté de définition du périmètre des métiers de la mer.</li> <li>Diversité des obligations réglementaires régissant les différents métiers de la mer.</li> <li>Une offre de formation incomplète aux Antilles tant en formation continue qu'en formation initiale – excepté pour les métiers du nautisme/de la maintenance navale.</li> </ul>	

	<ul> <li>Des structures de formation assez fragiles (liquidation de l'Institut Régional Pêche et Marine en Guadeloupe par exemple)</li> <li>Problème d'attractivité et d'image de certains métiers – Valorisation insuffisante</li> <li>Des bassins de population insuffisants à l'échelle de chacun des territoires pris indépendamment pour certaines formations</li> </ul>		
e diagnostic externe à la thématique permet de faire ressortir les opportunités et les menaces à la thématique			
OPPORTUNITÉS	MENACES		
<ul> <li>Une économie bleue pleine de potentiels sur nos territoires insulaires</li> <li>Prise en compte du « fait maritime » et de l'économie bleue par les collectivités territoriales</li> <li>Potentiel d'ouverture à l'échelle caraïbe</li> <li>Réglementation qui rend des titres obligatoires au 1er juillet 2020</li> </ul>	<ul> <li>Méconnaissance des activités maritimes et littorales et donc des besoins en formation pour les institutions non maritimes</li> <li>Des bassins de population insuffisants à l'échelle de chacun des territoires</li> <li>Concurrence des établissements de formation étrangers</li> <li>Concurrence de la main d'œuvre étrangère à bas coût</li> <li>Concurrence potentielle entre territoires français si développement d'une offre non-coordonnée</li> </ul>		

Complexité croissante des circuits de financement – Budgets publics contraints

## DÉFINIR LES AXES STRATÉGIQUES PRIORITAIRES DU DSB

Enjeux / axe stratégique à l'échelle du bassin	Quelle est la priorité donnée ?	Quelles actions ?
Coordination de l'offre – identification des besoins	Forte	Identification/création d'une structure dont les missions seraient :  o identification des besoins o recensement de l'offre o coordination de l'offre o mutualisation de certains équipements (étudier le modèle du CEFCM)
Lever les freins financiers à la formation	Forte	<ul> <li>Clarifier les moyens de financement pour les demandeurs de formation</li> <li>Reconnaître les professions soumis à une formation continue pour rester dans l'emploi</li> </ul>
Valoriser, communiquer sur les métiers de la mer	Forte	<ul> <li>Développer la sensibilisation et la formation au milieu marin dans le primaire et le secondaire</li> <li>Communiquer sur des parcours de réussite professionnelle</li> </ul>